

Le Défi OSEntreprendre

La fabrique de petits bonheurs, meilleure entreprise régionale

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

Le Défi OSEntreprendre est un concours qui a pour but de stimuler l'entrepreneuriat au Québec. La garderie La Fabrique de petits bonheurs, de Sainte-Anne-des-Lacs, a reçu le premier prix de la région des Laurentides, volet réussite inc. Un prix qui la consacre meilleure entreprise de la région.

Ce défi s'étend à tout le Québec. Chaque année, entre 1200 et 1300 entreprises y participent. Le rayonnement des initiatives entrepreneuriales est le but recherché de ce concours afin d'inspirer quiconque souhaiterait partir son entreprise, peu importe le domaine.

Un long processus attend ceux qui y posent leur candidature. Le défi : être sélectionné au niveau local et régional pour atteindre la finale du niveau national. Dépôt du formulaire, en octobre, envoi d'un texte de 4000 mots, exposé de cinq minutes devant jury, telles sont les étapes du concours.

Un début glorieux

En 2017, lors du démarrage de la garderie La Fabrique de petits bonheurs, les fondatrices Anne Garneau, directrice pédagogique et Viviane Loranger-Bolduc, fiscaliste, ont participé à ce concours pour le volet « création entreprise ».

Gravissant les échelons un à un, elles ont remporté une bourse de 1000 \$ pour la première place obtenue au niveau régional, section des Laurentides, et une autre de 5000 \$ pour la deuxième place au niveau national. Dès lors, leur garderie était reconnue comme une des meilleures entreprises de l'année au Québec. Tout un succès pour une première année de fonctionnement.

Une récidive

Cinq ans plus tard, les gestionnaires de la garderie décident de répéter l'expérience, mais, cette fois-ci, pour le volet Réussite inc. qui vise les entreprises ayant déjà participé au Défi OSEntreprendre et qui sont, encore, en affaires après cinq ans.

Les réalisations de l'entreprise, la mise en pratique de ses valeurs, la santé financière et l'impact économique, ses perspectives d'avenir ainsi que le profil de l'équipe entrepreneuriale sont les critères de sélection (site web de OSEntreprendre). Pour ce volet réussite, il faut pren-

dre le même processus que celui du volet « création entreprise ».

La place aux éducatrices

Pour cette mise en candidature, Viviane et Anne, voyant une excellente occasion de démontrer que la réussite de la garderie revenait autant à leurs éducatrices qu'à leur travail de gestionnaires, elles leur ont proposé de vivre cette expérience enrichissante.

Les deux éducatrices qui travaillent à la garderie depuis son ouverture, Manon Sylvestre et Sabrina Huot, ont accepté le défi. Soutenues dans la démarche par les deux administratrices, elles furent récompensées pour leurs efforts. « Gagnantes, au niveau régional, elles ont reçu le prix de 5000 \$ pour la première place, montant que nous avons décidé de leur donner », de mentionner Virginie.

Une réussite qui s'explique

Trois critères ont été retenus qui justifient le choix du jury. Le principal concerne la qualité des emplois offerts aux éducatrices : des emplois permanents et locaux avec une bonne rémunération, dédiés, principalement, aux femmes.

Le deuxième élément examiné fut le rayonnement dans la communauté. Attirer les familles, donner des services de proximité, s'impliquer dans les activités de la Municipalité, étaient les objectifs de départ de la garderie qui ont été entretenus, voire améliorés au cours des cinq dernières années. Ce rayonnement fait de la garderie une entreprise rassembleuse, selon les jurés.

Un autre critère attira l'attention des juges : redonner par le partage de connaissances. Viviane explique en quoi il consiste : « Depuis l'ouverture de la garderie, nous donnons des conférences deux fois par année à des cohortes qui suivent des formations "démarrage d'entreprise" ; nous accueillons des stagiaires du programme des éducatrices à la petite enfance du Cégep de Saint-

Jérôme qui nous envoie, en certaines occasions, des enseignants de ce programme. »

Anne et Viviane, deux administratrices très impliquées dans leur garderie et dans la communauté, croient tellement en leur projet qu'elles vont jusqu'à partager leur plan d'affaires gratuitement souhaitant que s'ouvrent d'autres garderies du même type où le développement de l'enfant se fait par et dans la nature.

Vouloir garder simple

Une petite anecdote racontée par Viviane permet de comprendre l'importance accordée à vouloir conserver cet « esprit de famille » si palpable à l'intérieur des murs de cette garderie : « Une des juges a demandé pourquoi nous n'avions pas de franchises. Nous aimons notre modèle et ne cherchons pas à grossir. Garder un esprit de famille et transmettre plutôt nos connaissances sont nos priorités ».

La Fabrique de petits bonheurs a commencé dans le cœur des fondatrices. Il grandit avec les enfants et se solidifie, de jour en jour, grâce à une équipe unie et vraie.



Manon Sylvestre et Sabrina Huot, éducatrices depuis l'ouverture de la garderie en 2017, ont mené à bien ce travail très exigeant comportant plusieurs étapes. Elles sont ravies de leur première place.

Malheureusement, la région des Laurentides n'a pas été retenue pour la dernière étape : le niveau national. L'équipe peut, tout de même, être

fière de la représentativité des deux éducatrices et de la réussite de la garderie.

Massothérapie

POUR FEMMES

Massage de détente ou thérapeutique

Spécial printanier !

- Exfoliation du dos 25\$ (des conditions s'appliquent)
- Enfants/adolescents 40\$- 50\$
- Détente 70\$/60 min.

REÇUS D'ASSURANCES - 19 ans d'expérience

PATRICIA LAUZON + 450 821-7537

5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS

pattes & griffes

pattesgriffes.com

745, boul. des Laurentides, Piedmont
450.227.6077

Horaires d'ouverture:
lundi et mardi de 9h à 18h, mercredi à vendredi de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, et le dimanche de 10h à 17h

5 DOLLARS DE RABAIS

AUCUNE VALEUR MONÉTAIRE

Avec tout achat de 20\$ et plus en magasin (toiletage et livraison exclus). Offre valide jusqu'au 31 décembre 2023. Limite de 1 coupon par jour. Certaines conditions s'appliquent.

COUPON

- Physiothérapie et ostéopathie
- Acupuncture
- Psychologue
- Médecine familiale
Dr Frédéric Soriot
- Laboratoire d'orthèses et prothèses
- Apnée du sommeil

CLINIQUE MULTI-SOINS DE PRÉVOST 2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PRÉVOST 450-224-2189